

<http://www.oncfs.fr/spip.php?article2117>



Opération Satanas : une action exemplaire de lutte contre le trafic d'insectes protégés

- Espace Presse / Actualités -

Date de mise en ligne : jeudi 14 février 2019

Copyright © ONCFS - office national de la chasse et de la faune sauvage -

Tous droits réservés

Communiqué de presse - 14 février 2019

Opération Satanas : une action exemplaire de lutte contre le trafic d'insectes protégés



Quelques papillons saisis lors de l'opération SATANAS © ONCFS

Le damier des knauties (*Euphydryas desfontainii*) est un papillon rare, présent en France uniquement sur quelques communes des Pyrénées-Orientales. Sa rareté en fait une pièce de choix pour certains collectionneurs d'insectes naturalisés.

C'est au nom de sa protection, et celle de beaucoup d'autres espèces d'insectes vulnérables, que l'**Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS)** a mené tout au long de l'année 2018 une vaste opération de contrôle sur la région Occitanie. Baptisée « SATANAS » du nom d'un coléoptère, cette opération avait pour objectif de lutter contre la capture et la vente d'insectes protégés en France. Comme le damier des knauties, de nombreux insectes protégés, et donc fragiles, sont la proie de trafics à destination de collectionneurs peu scrupuleux.

Au-delà des espèces présentes en France, l'opération SATANAS visait aussi les espèces en danger dans le reste du monde, espèces dont le commerce est réglementé par la Convention de Washington. Les agents de l'ONCFS ont

Opération Satanas : une action exemplaire de lutte contre le trafic d'insectes protégés

ainsi dans le même temps mis sous surveillance une partie du commerce de ces espèces, effectué sur la région Occitanie (comme le coléoptère *Dynastes satanas* d'Amérique du sud, bien connu des collectionneurs français).

Entre avril et décembre 2018, les inspecteurs de l'environnement de l'ONCFS ont conduit une série de contrôles sur des sites naturels où se pratiquent des captures illégales d'insectes. Des contrôles sur des sites de ventes ou de détention ont également eu lieu avec la participation des services des douanes et des services de l'État locaux.

Au total, 11 procédures judiciaires distinctes ont été ouvertes auprès des tribunaux de la région Occitanie, relevant 24 délits différents et mettant en oeuvre 5 perquisitions chez des particuliers. **Les inspecteurs de l'ONCFS y ont saisi 221 spécimens d'animaux, dont 204 insectes naturalisés.**

Un spécimen rare peut se revendre à très bon prix par les trafiquants : environ 50 euros pour les papillons rares comme un *Apollon*, et plus de 150 euros pour un papillon *Isabelle*, considéré comme l'un des plus beaux papillons de nuit.

Au cours de cette opération d'ampleur, les inspecteurs de l'ONCFS ont également mis en lumière **des pratiques inquiétantes de voyages touristiques organisés à des fins de captures illégales** d'insectes rares et protégés du sud de la France.

Les résultats de cette opération rappellent le rôle néfaste des trafics sur les espèces protégées de France et d'ailleurs et l'importance des actions de contrôles dans ce domaine.

Avec ses 1100 inspecteurs de l'environnement, l'ONCFS est le 1er service de police judiciaire de l'environnement, avec plus de 15 000 infractions annuelles à l'environnement, soit 45 à 50 % des infractions environnementales relevées par an.

À travers notamment son réseau CITES et sa Brigade mobile nationale d'intervention CITES, l'ONCFS constitue l'un des trois principaux services de police français en matière de lutte contre le trafic d'espèces menacées, aux côtés des Douanes et de l'OCLAESP (gendarmerie).

En Occitanie, les inspecteurs de l'environnement de l'ONCFS ont relevé en 2018 près de 1 400 infractions à l'environnement, 283 concernaient la protection de la nature et 66 des trafics d'espèces relevant de la Convention de Washington.